



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Conseil d'administration séance restreinte aux enseignants de rangs AB et aux personnalités extérieures du 09 février 2026

Extrait du procès-verbal

Arrêté de création de comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs,

VU le code de l'éducation, notamment dans ses articles L. 712-2, 5° et L952-6-1,
VU la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités ;
VU le décret n° 84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs, notamment dans ses articles 9 et suivants, et 26-I-1° et 33 (MCF) ou 46-1° et 51 (PR) ;
VU le décret n° 2019-1346 du 11 décembre 2019 fixant des dispositions dérogatoires à la proportion minimale de quarante pour cent de chaque sexe dans la composition des comités de sélection des concours de recrutement des professeurs des universités relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
VU l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences ;
VU l'arrêté du 23 juillet 2019 modifiant les arrêtés du 13 février 2015 relatifs aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences et des professeurs des universités ;
VU l'arrêté du 06 février 2023 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences et des professeurs des universités ;
VU le procès-verbal de délibération du conseil d'administration restreint du CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS dans sa séance du 09 février 2026, portant avis favorable sur la composition des comités de sélection et sur la nomination des président.es et vice-président.es des comités de sélection mis en place pour la session synchronisée 2026 de recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE :

Le comité de sélection crée en vue de pourvoir l'emploi **MCF (odyssée n°260797) en « Anglais »** pour une prise de fonctions le 01/09/2026 est constitué des membres suivants :

Membres appartenant à l'établissement : 6				
Nom et prénom	Qualité	Section CNU	Discipline enseignée ou de recherche	
BENSIMHON Larry	PU	6	Sciences de gestion, finance de marché et contrôle de gestion	
BRUDERMANN Cédric	PU	11	Recherche en acquisition des langues secondes, apprentissage des Langues médiatisées par le numérique, gouvernance linguistique Et formation des enseignants de langues – cultures	
ROQUET Pascal	PU	70	Sciences de l'éducation de la formation, temporalités et parcours professionnels	
ZOGLAMI Naouel	MCF	11/7	Acquisition et didactique de l'anglais	
LABETOULLE Aude	MCF	11	Didactique de l'anglais, apprentissage des langues médiatisées par le numérique et ingénierie pédagogique	
LOISY Marine	MCF	19	Sociologie, anthropologie, pratique sociales et territoires	
Membres extérieurs à l'établissement : 6				
Nom et prénom	Qualité	Section CNU	Discipline enseignée ou de recherche	Etablissement d'affectation
LACASSAIN Christelle	PU	11	Linguistique anglaise	Sorbonne Université (Faculté des lettres)
SARRE Cédric	PU	11	Didactique de l'anglais, anglais de Spécialité et formation des enseignants	Université de Lorraine
CAPPELLINI Marco	PU	7	Sciences du langage et didactique Des langues cultures	Université Lyon 1 (INSPE)
KALYANIWALA Carmenne	MCF	11/7	Didactique de l'anglais, anglais de Spécialité, apprentissage des langues Médiatisées par le numérique	Université de Lorraine
NICOLAS Laura	MCF	7/70	Sciences de l'éducation et sciences Du langage (didactique des langues-Cultures)	Université Paris-Est Créteil (UPEC)
AGUILAR José	MCF	7	Didactique des langues-Cultures, Formation des enseignants, agir Professoral et ingénierie pédagogique	Université Sorbonne Nouvelle

Présidente du comité de sélection : **Madame LACASSAIN Christelle**, Professeur des universités, à la Sorbonne université.

En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président **Monsieur ROQUET Pascal**, Professeur des universités au Conservatoire national des arts et métiers.

Pour extrait certifié conforme à l'original
Fait à Paris, le 09 février 2026
La présidente du conseil d'administration restreint,

Samira CHERIF

Etabli en 1 exemplaire original à destination de :

- l'affichage à la DRH (panneau d'information et site internet Cnam) ;

Ampliation à destination :- des écoles, pour affichage, des présidents des comités de sélection